
Enquêtes d'opinion sur l'orthographe

Philippe Cibois

Résumé

ENQUETES D'OPINION SUR L'ORTHOGRAPHE L'analyse des enquêtes disponibles sur la réforme de l'orthographe manifeste la constance d'une opposition favorable/défavorable. L'analyse thématique d'une population limitée permet de penser que, si cette opposition est structurée par des thèmes gauche/droite, une opposition sur les rapports réciproques de l'enracinement et de la fonctionnalité des outils culturels lui est sous-jacente.

Resumen

ENCUESTAS DE OPINION SOBRE LA ORTOGRAFIA El análisis de las encuestas disponibles sobre el problema de la reforma de la ortografía pone de relieve la constancia de una oposición favorable/ desfavorable. El análisis temático de una población limitada permite pensar que si temas izquierda/derecha estructuran esta oposición, una oposición en las relaciones reciprocas del arraigamiento y de la funcionalidad de los instrumentas culturales queda subyacente en ella.

Abstract

OPINION POLLS ON SPELLING Analysis of available polls on the spelling reform question shows the consistency of a favorable/ unfavorable opposition. Thematic analysis of a limited population allows us to think that this opposition is structured by left/right themes, an opposition concerning reciprocal rapports between « l'enracinement » and the functional nature of underlying cultural tools.

Citer ce document / Cite this document :

Cibois Philippe. Enquêtes d'opinion sur l'orthographe. In: Mots, n°28, septembre 1991. Orthographe et société. pp. 86-98.

doi : 10.3406/mots.1991.2036

http://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1991_num_28_1_2036

Document généré le 16/10/2015

Enquêtes d'opinion sur l'orthographe

La première moitié de janvier 1991 fut en France animée par un grand débat d'idées : non pas sur la politique internationale qui allait monopoliser les médias à partir du 15 janvier, mais à propos de l'orthographe. On en tint d'ailleurs rigueur aux intellectuels, les accusant de s'intéresser à un nénufar ex-nénuphar au détriment d'un conflit qui pouvait menacer l'humanité.

Dispute parisienne, d'académiciens, de journalistes dira-t-on, invalidée parce que liée à la météorologie d'un microcosme de petits esprits, qu'ils soient réactionnaires ou réformistes, qui s'intéressent à un petit sujet, indigne d'une réflexion approfondie. De plus, le sujet n'est pas important puisqu'il ne clive pas la société française selon ses contours politiques : il y a des réformateurs classés à droite et des conservateurs à gauche. Le *Nouvel-Observateur* est lui-même partagé en deux camps : Jean Daniel et Jacques Julliard, chroniqueur du début (des premières pages), favorables à une réforme, contre les chroniqueurs de la fin, Bernard Frank et Delfeil De Ton, irréductibles militants d'une hostilité à la réforme et à ses promoteurs.

Si le sujet ne s'inscrit pas dans le champ politique, est-il pour autant frappé de superficialité ? L'examen de plusieurs enquêtes va nous montrer qu'il y a là un débat social qui s'alimente aux profondeurs de notre perception de la vie sociale.

Les clivages

La France coupée en deux

Une seule enquête rendue publique a été faite sur un échantillon national : il s'agit de celle de la revue *Lire* qui date de mars 1989, c'est-à-dire à un moment où le problème de la réforme est dans l'air, mais où le gouvernement n'a pas encore décidé de mettre en place une commission ad-hoc.

A la question de savoir si l'on est favorable ou non à une réforme de l'orthographe, 44 % répondent qu'ils sont favorables, 50 % qu'ils sont hostiles et 6 % ne se prononcent pas. Il y a donc bien une division en deux blocs de la société sur cette question, même si les avis les plus extrêmes (très favorables 12 % et très hostiles 25 %) ne regroupent qu'un tiers de la population.

Si l'on veut en savoir plus sur cette coupure, c'est-à-dire mettre en rapport les réponses aux autres questions des gens favorables à la réforme et celles des hostiles, on est obligé de recourir à d'autres enquêtes, car si les résultats globaux de l'enquête de *Lire* sont publics, les données n'ont pas été communiquées pour une analyse secondaire. Il faut donc s'en tenir à des échantillons partiels, qui nous éclaireront cependant, car on y retrouve toujours la même structure, ce qui plaide en faveur de la typicalité d'échantillons même sans garantie de représentativité statistique.

Dix-sept personnalités¹ ont été interrogées par la revue *Lire*, selon le même questionnaire que l'échantillon national, mais les réponses individuelles ont été publiées, ce qui permet de faire une analyse globale des réponses² et de constater que, du côté des « hostiles », on trouve l'orthographe facile, qu'il serait impossible de réformer l'orthographe sans dénaturer la langue, que la grammaire est facile, que c'est un charme de la langue, qu'il n'est pas urgent de simplifier l'orthographe pour faciliter l'apprentissage de la langue française. On est, d'autre part, opposé à toutes les réformes envisagées dans le questionnaire³ : suppressions des

1. Michel Rocard, Alain Decaux, Françoise Giroud, François Cavanna, Jorge Semprun, Yves Simon, Jean-Loup Dabadie, Hubert Reeves, Claire Brétécher, Jacques Séguéla, Frédéric Mitterrand, Francis Huster, Karl Lagerfeld, Raymond Lévy, André Fontaine, Serge July, Robert Laffont.

2. Analyse factorielle publiée dans J. Leconte et P. Cibois, *Que vive l'orthographe !*, Paris, Le Seuil, 1989, p. 116-127.

3. Qui sont celles du rapport Beslais, seule référence possible alors en ce qui concerne des propositions de réforme.

accents circonflexes, des traits d'union, des consonnes doubles. On est opposé au remplacement de *ph* par *f* et à celui de *x* par *s* dans les pluriels en *oux*. En un mot, ceux qui sont hostiles à la réforme, le sont globalement et n'en voient pas la nécessité, car pour eux il n'y a pas de problème de l'orthographe en France.

De l'autre côté, se trouvent de manière symétrique ceux qui pensent que l'orthographe est difficile et sont favorables à une réforme. Cependant, ce groupe se scinde en deux sous-groupes : celui des réformateurs engagés, favorables aux diverses modifications proposées, qui pensent que la réforme est urgente et qu'elle doit être initiée par une instance collective : dans ce groupe se trouvent Michel Rocard, Serge July et André Fontaine, ce qui est tout à fait intéressant pour la suite des événements. L'autre sous-groupe est beaucoup plus modéré et ne veut qu'une réforme minimale.

Un centre respectueux, massif et pondéré

Au centre de tout, proche de la moyenne nationale, on trouve les opinions suivantes, qui sont donc partagées par les favorables et les hostiles à l'orthographe : l'orthographe fait partie de notre patrimoine (86 % le pensent dans l'échantillon national), elle est difficile (73 %) mais sans être pas un casse-tête inutile (83 %), en matière de réforme on pourrait envisager d'en retoucher quelques bizarreries (76 %).

La présence de ce « centre », où se trouvent des réponses par ailleurs massives au plan national, manifeste la présence d'un socle commun à tous, à base de respect vis-à-vis de l'orthographe mais en même temps de prise de conscience de ses difficultés et des améliorations marginales qui peuvent être faites.

De la « réforme » aux « modifications »

Qu'entend-on par « réforme » ?

Une deuxième enquête, réalisée en novembre 1989 (donc dans le même contexte que l'enquête précédente) auprès d'une centaine d'étudiants, va nous permettre de mieux comprendre certains aspects de la perception de la réforme. En effet, on a fait passer le même questionnaire que celui de l'enquête précédente de *Lire*

mais en rajoutant une question ouverte : « Indiquez en quelques phrases ce que vous pensez de la réforme de l'orthographe ». On a ensuite constitué un tableau où à chaque ligne correspond un mot du vocabulaire de fréquence 4 et supérieure et où à chaque colonne correspond une modalité de réponse aux questions fermées. A l'intersection d'une ligne et d'une colonne se trouve le nombre de fois où un mot est émis par un individu ayant la caractéristique de la colonne. On fait ensuite l'analyse des correspondances d'un tel tableau ; ce qui permet d'éclairer les mots par les caractéristiques de ceux qui les ont émis¹.

Si l'opposition la plus massive se fait toujours entre ceux qui estiment l'orthographe facile et sont hostiles à toute réforme, et ceux qui la jugent difficile et sont favorables à des réformes, on constate qu'il existe un deuxième principe d'opposition qui vient diviser ces deux camps. Par exemple, dans le groupe des hostiles, on voit apparaître une distinction entre les « très hostiles », qui sont mêmes opposés à la correction des bizarreries de l'orthographe, et les « assez hostiles », qui paradoxalement acceptent de confier la réforme de l'orthographe à diverses instances comme l'Académie française ou les ministères de la Culture et de l'Education nationale.

Cette contradiction entre une hostilité à la réforme et le fait de la confier à une instance n'est qu'apparente et est expliquée si l'on tient compte du vocabulaire associé plus souvent que la moyenne à ces réponses : on y fait mention en effet de « certaines », « modifications », « simplifier », « changement », « difficulté », « apprentissage », « enseignement ». On est donc hostile à la « réforme » mais non à des « modifications ». Le reste de l'enquête manifeste bien qu'à l'idée de « réforme » est associée l'idée de réforme radicale, phonétique, utopique, impossible, même quand on la souhaite ; et qu'il faut lui opposer l'idée de modification ponctuelle, limitée, raisonnable à laquelle on peut être favorable, même si on est contre la « Réforme ».

1. Technique et résultats complets publiés dans : P. Cibois, « Eclairer le vocabulaire des questions ouvertes par les questions fermées : le tableau lexical des questions », *Bulletin de méthodologie sociologique*, 26, mars 1990, p. 12-23.

Rectifications et modifications

De ce fait, on comprend mieux pourquoi le Premier ministre dans son discours du 24 octobre 1989 installant le Conseil supérieur de la langue française éprouve le besoin de se démarquer de l'idée de réforme étant donnée la connotation radicale qui lui est associée :

« Une véritable réforme, qui modifierait les principes mêmes de la graphie de notre langue et altérerait donc son visage familier, me paraît absolument exclue. A vrai dire, personne ou presque ne la propose /.../ En revanche, en dépit des modifications effectuées depuis deux siècles, il reste encore à opérer des “ rectifications utiles ” ».

Ceux qui sont favorables, comme le Premier ministre, à un réajustement limité ont intérêt à abandonner le terme de « réforme ». C'est donc ce qui fut fait et le Conseil supérieur de la langue française publié au *JO* en décembre 1990 porte dans son titre le terme de « rectifications ».

Ce rapport eut un important impact dans l'opinion et modifia la problématique antérieure dans la mesure où, reprenant à quelques nuances près le programme de l'association AIROE, il abandonne les projets de réforme de la commission Beslais et se donne des objectifs bien plus limités : régularisation des traits d'union, du pluriel des mots composés, de diverses anomalies ; suppression de l'accent circonflexe sur le *i* et sur le *u* ; modification du participe passé des verbes pronominaux.

Afin de juger ces « modifications » proposées qui ont changé la nature du débat, une enquête a été faite en octobre 1990 auprès d'une centaine d'étudiants (de premier et deuxième cycles universitaires parisiens de sciences humaines) avec un nouveau questionnaire en 5 parties.

1 — Reprise de quelques questions de l'enquête de *Lire* à des fins comparatives : trouvez-vous l'orthographe facile ou difficile ; seriez-vous favorable ou hostile à des modifications de l'orthographe ; pour vous l'orthographe est-elle une difficulté inutile ; quelque chose qui fait partie de notre culture, de notre patrimoine.

2 — Dans une deuxième partie, on reprend les modifications proposées par le Conseil supérieur de la langue française : suppression de bizarreries, soudure de mots composés, simplification de pluriels de mots composés, suppression de l'accent circonflexe sur des *i* ou des *u*. On demande si pour chacune de ces modifications on est favorable ou non.

3 — On reprend ensuite, en signalant qu'elles n'ont pas été retenues, les propositions anciennes de réforme : passage du *x* au *s* dans les pluriels en *oux* ; suppression des lettres grecques ; des consonnes doubles ; invariabilité du participe passé conjugué avec « avoir ». On teste l'accord éventuel avec ces modifications.

4 — On propose aussi un certain nombre d'opinions relatives à l'orthographe, que l'on demande d'approuver ou non : opinions relatives à l'urgence des simplifications pour faciliter l'apprentissage, à la possibilité de supprimer les bizarreries, au problème du bon ou du mauvais enseignement ; à la méthode globale ; à la télévision ; à la lecture ; à la culture ; à la politesse ; à la politique.

5 — Enfin, on propose une question ouverte, en demandant d'indiquer en quelques phrases ce que l'on pense de l'orthographe actuelle et de ses modifications éventuelles.

Analyse de contenu des réponses

En essayant de croiser le vocabulaire de la question ouverte avec les réponses aux questions fermées, on a constaté un éparpillement du vocabulaire qui interdisait une interprétation cohérente et l'on fut donc amené à employer une méthode d'analyse de contenu pour condenser l'information. J'ai repris à cette fin la méthode « synoptique » mise au point dans l'examen d'un corpus de presse¹ et dont le point de départ théorique est de ne pas rechercher des thèmes a priori, mais de les laisser émaner du corpus lui-même. Pour ce faire, on met en synopse des éléments de contexte proches, que l'on peut rassembler sous un même thème simplement en effectuant les opérations de standardisation de vocabulaire ou de résumé.

A titre d'exemple, on a rassemblé sous le thème « Bizarreries » tous les extraits de texte qui portaient cette mention, mais aussi ceux parlant des « incohérences », des « illogismes », des « exceptions injustifiées », des « irrégularités », des « absurdités », des « aberrations », des « règles trop complexes non fondées », à condition que soit envisagée leur suppression.

En appliquant cette procédure à l'ensemble des textes des 110

1. P. Cibois, « Belle-Ile : débat de presse sur un été chaud. Etude par la méthode " synoptique " », *Déviance et société*, 9(4), 1985, p. 313-332.

répondants qui ont émis un texte, on arrive à découper l'ensemble en 236 éléments de contexte correspondant chacun à un thème. Quant aux éléments de contexte, on peut les regrouper en 17 thèmes qui permettent d'en classer 91 %, 17 thèmes que nous allons répartir en trois grandes classes.

Les thèmes d'enracinement

Sous cette rubrique on regroupe les thèmes qui mettent l'accent sur le fait que l'orthographe est enracinée dans le passé, que ces racines soient étymologiques ou historiques : à cet enracinement est associée une culture à laquelle beaucoup vouent un attachement très fort, perçu d'un point de vue esthétique. L'orthographe est sentie comme ayant sa beauté, son charme propre dans sa complexité même. Voici quelques exemples typiques de ces thèmes :

Etymologie :

— L'orthographe actuelle trouvant ses racines dans le latin et le grec ; il ne faut pas la modifier sous peine de perdre de nombreux points de repères permettant parfois de trouver le sens de mots mal définis.

Histoire :

— Elle est un héritage de très longue date et renferme des siècles d'histoire : l'orthographe de certains mots ou expressions renvoie à des phénomènes sociaux du passé, d'où l'utilité de ne pas tout bouleverser.

Culture :

— L'orthographe et la culture des mots (poésie, littérature) tombent en désuétude et c'est bien dommage, car cela fait partie intégrante de notre patrimoine culturel.

Beauté :

— Je suis pour qu'on conserve les accents circonflexes je trouve cela tellement esthétique.

Charme :

— Cependant, c'est bien dans cette difficulté que réside son charme.

Les thèmes fonctionnels

On place dans cette catégorie les thèmes qui insistent sur le fait que l'orthographe est un outil qui doit donc être adapté à sa tâche : on y trouve les thèmes qui soulignent les bizarreries, les difficultés qui gênent l'utilisateur, les simplifications indispensables pour que le plus grand nombre puisse avoir accès à l'écrit.

Bizarreries :

— Cependant je pense que ces modifications ne doivent concerner que les absurdités et les bizarreries de la langue française.

Difficultés :

— La langue française est indubitablement une des plus difficiles au niveau de l'orthographe.

Simplifications :

— Il est vrai qu'on peut peut-être simplifier quelques manières d'écrire les mots.

Même la grammaire pourrait être modifiée :

— Il y a effectivement certaines règles grammaticales qui peuvent être modifiées, mais dans la mesure où elles se révèlent être complètement inutiles.

Accès du plus grand nombre :

— Rendre l'orthographe plus accessible, c'est faciliter l'accès de plus de personnes à la langue, à la lecture.

Les thèmes de controverse

Comme nous l'avons vu dans l'échantillon national, l'enracinement de l'orthographe (c'est un patrimoine) est perçu comme quelque chose d'essentiel par la grande majorité, de même que le thème fonctionnel lié à la suppression des bizarreries. Cela rend le débat très controversé. Dans la mesure où, si l'on insiste sur un thème, on en vient à négliger l'autre : si l'on met l'accent sur l'enracinement historique de l'orthographe qu'il faut préserver, on rend plus difficile son adaptation comme outil fonctionnel. Inversement, si l'on veut qu'il soit plus simple, adapté au besoin du plus grand nombre, on en vient à opérer des simplifications qui touchent à l'acquis historique. De ce fait, à la croisée de la dimension historique et de la dimension synchronique et utilitaire, on rencontre ce que j'appelle les thèmes de controverse, c'est-à-dire les thèmes qui expliquent pourquoi l'on doit réformer malgré

telle ou telle difficulté ou, au contraire, pourquoi il faut s'abstenir de réformer.

Thèmes en faveur de la réforme

Modifications :

— Dans une perspective d'égalisation des chances devant l'institution scolaire certaines réformes concernant notamment les exceptions peuvent être entamées.

Evolution :

— A bas l'illogisme : l'orthographe doit évoluer. Heureusement, réforme ou pas, l'orthographe a toujours évolué d'une façon officieuse.

Thèmes contre la réforme

On doit conserver l'orthographe comme aide à l'apprentissage de la logique :

— Elle est aussi un moyen d'analyse logique et d'apprentissage de cette logique pour les enfants.

L'orthographe est mal enseignée :

— Le problème posé ici n'est pas celui de l'orthographe par elle-même mais de l'éducation scolaire et du niveau de recrutement des élèves dans les classes : doit-on plutôt simplifier celle-ci ou améliorer aider les connaissances de chacun ?

On ne réforme pas l'orthographe par décret :

— Je pense que personne n'a le droit ni ne doit avoir le pouvoir d'instituer une orthographe modèle.

C'est un problème de laxisme :

— A ce rythme on pourrait aussi proposer des réformes en mathématiques et dans d'autres matières.

Difficulté de la cohabitation entre nouvelle et ancienne orthographe :

— Cependant, problème pour les générations qui ont appris une orthographe classique face aux changements.

Situation du débat

Si maintenant on croise les modalités de réponse aux questions fermées avec les thèmes mis au point, l'analyse permet de retrouver l'opposition fondamentale entre partisans et adversaires de la réforme. Du côté des adversaires, on pense qu'il ne faut pas supprimer les bizarreries, on est hostile à des modifications, on pense que l'orthographe est mal enseignée, que la télévision est

fautive, les parents également, qu'il n'y a pas d'urgence à modifier, que l'orthographe n'est pas une difficulté inutile. Du côté des partisans, on est favorable aux modifications proposées, qui sont urgentes, car les difficultés orthographiques sont inutiles et ne font pas partie de notre patrimoine.

L'intérêt de l'analyse ne réside pas dans cette opposition, qui est permanente, mais dans la manière dont les thèmes viennent s'y associer. En effet on constate que sur les 17 thèmes, 6 à eux seuls apportent 91 % de la contribution au premier facteur de l'analyse des correspondances du tableau¹. Du côté hostile aux modifications, on trouve les 3 thèmes « laxisme », « mauvais enseignement », « orthographe élément de notre culture » ; et du côté favorable aux modifications, les 3 thèmes « faciliter l'accès à l'écriture pour le plus grand nombre », « évolution possible », « simplification nécessaire ». Les autres thèmes sont au centre, sans opposition sur le deuxième facteur, qui semble être lié à des effectifs extrêmement faibles.

Une opposition gauche/droite ?

Cela peut être interprété comme manifestant que l'opposition fondamentale n'est pas entre l'enracinement et la fonctionnalité, si l'on utilise le classement préalable, mais entre des thèmes qu'il est plus facile de cataloguer sous les rubriques de « droite » et de « gauche », non au sens politicien du terme, mais à un sens plus profond.

A la droite peuvent être associés les thèmes de refus du laxisme dans la société (« simplifier les choses n'est pas une solution : on commence par l'orthographe mais après que voudrions-nous simplifier ? »), de critique de l'enseignement (« c'est tout l'enseignement qu'il faut revoir : les relations élèves professeurs qu'il faut repenser pour que le message passe ») et de mise en avant de la

1. Ce tableau comprend 44 colonnes correspondant aux 44 modalités de réponse aux questions fermées et 17 lignes correspondant aux 17 thèmes : à l'intersection d'une ligne et d'une colonne se trouve le nombre de fois où un thème donné est associé à une réponse donnée. Il s'agit d'un « tableau thématique des questions », analogue au « tableau lexical des questions » (cf. *Bulletin de méthodologie sociologique, op.cit.*). Quand le vocabulaire est suffisamment abondant, on peut rajouter celui-ci en lignes supplémentaires du tableau thématique des questions.

notion de patrimoine intangible (« on ne doit pas révolutionner la langue française : il faut lui laisser un passé »).

A la gauche peuvent être associés le souci de l'accès du plus grand nombre à la possibilité d'écrire (« rendre l'orthographe plus accessible, c'est faciliter l'accès de plus de personnes à la langue, à la lecture »), le souci de la simplification et l'insistance sur l'évolution possible et nécessaire à la vie (« mieux vaudrait accepter le principe d'une évolution régulière plutôt que de procéder à de grands débats et révisions déchirantes à de rares moments de tension »).

Cette opposition est mise en avant par le premier facteur et elle structure notre population. Cependant, il faut bien voir que cette population qui crée l'axe gauche/droite n'est pas la plus importante. En effet, un retour aux données permet de faire les comptes suivants :

Effectif de ceux qui possèdent l'un des thèmes de droite : 36

Effectif de ceux qui possèdent l'un des thèmes de gauche : 31

Comme il est possible d'avoir émis un thème de droite et un thème de gauche dans le même texte, il faut considérer les 4 cas logiquement possibles sur les 110 répondants ayant répondu à la question ouverte :

Thèmes de droite seuls : 20

Thèmes de gauche seuls : 25

Thèmes de gauche et de droite en même temps : 11

Aucun des 6 thèmes de droite ou de gauche : 54

On voit à partir de ces comptages que l'opposition gauche/droite est structurante tout en étant minoritaire. C'est un groupe de 45 individus sur 110 qui crée l'opposition de par la présence simultanée d'un petit nombre de thèmes.

On pourrait dire évidemment qu'il est bien difficile de tirer des conclusions d'un si petit nombre d'individus, à l'intérieur d'une enquête peu représentative : on doit faire cependant remarquer que ces résultats sont cohérents avec l'enquête de la revue *Lire* où l'on nous dit que la volonté de réforme de l'orthographe est plus le fait de gens situés politiquement à gauche qu'à droite¹.

1. Cf. Bernard Pivot, *Le livre de l'orthographe*, Paris, Hatier, 1989, p. 80, où l'enquête de *Lire* est reprise.

Le débat herméneutique

Restent 11 thèmes. Si certains sont plutôt du côté de la droite, ils sont soit de l'ordre de l'enracinement comme « étymologie », « charme » ; soit de l'ordre de la fonctionnalité comme « difficulté », « bizarreries », « réforme de la grammaire », soit de l'ordre de la controverse comme « cela forme la logique », « pas de décret arbitraire », « attention à la cohabitation de deux orthographe ». Certains thèmes sont plutôt du côté de la gauche mais sont aussi de l'ordre de l'enracinement : « importance de l'histoire », « beauté du mot » ; soit de l'ordre de la fonctionnalité : « des modifications sont à envisager ». Cela manifeste que, pour la majorité des répondants, il faut réussir à articuler ensemble l'enracinement et la fonctionnalité, c'est-à-dire résoudre cette quadrature du cercle qu'est pour toute culture le respect de ses racines culturelles, sans que cela étouffe la nécessaire adaptation des outils culturels au présent.

Je pense que l'on peut légitimement nommer cette opposition « herméneutique », dans la mesure où toute évolution culturelle est une réinterprétation du passé, rendue nécessaire par les nécessités du présent. Si des intellectuels ont cru devoir se plonger dans ce débat au moment où le monde craignait pour sa survie, ils ont peut-être méconnu les urgences, mais on ne peut qualifier leur engagement de futile, alors qu'il touche au problème de la permanence dans l'être de tout individu (collectif ou non). Il faut réutiliser le passé, l'interpréter pour rendre efficace le présent : il y a là un défi qui, s'il est plus visible au niveau de l'orthographe, se présente de manière analogue en ce qui concerne l'art, la religion et la culture en général. Si l'opposition herméneutique est moins visible que l'opposition gauche/droite, c'est qu'elle est à l'intérieur de chaque individu et que l'opposition politique n'en est que la partie rendue visible par les décisions pratiques à prendre face à un problème donné, décisions qui structurent le champ.

Résumé / Abstract / Compendio

ENQUETES D'OPINION SUR L'ORTHOGRAPHE

L'analyse des enquêtes disponibles sur la réforme de l'orthographe manifeste la constance d'une opposition favorable/défavorable. L'analyse thématique d'une population limitée permet de penser que, si cette opposition est structurée par des thèmes gauche/droite, une opposition sur les rapports réciproques de l'enracinement et de la fonctionnalité des outils culturels lui est sous-jacente.

Mots clés : réforme de l'orthographe, analyse thématique de contenu

OPINION POLLS ON SPELLING

Analysis of available polls on the spelling reform question shows the consistency of a favorable/unfavorable opposition. Thematic analysis of a limited population allows us to think that this opposition is structured by left/right themes, an opposition concerning reciprocal rapports between « l'enracinement » and the functional nature of underlying cultural tools.

Key words : spelling reform, thematic analysis of content

ENCUESTAS DE OPINION SOBRE LA ORTOGRAFIA

El análisis de las encuestas disponibles sobre el problema de la reforma de la ortografía pone de relieve la constancia de una oposición favorable/desfavorable. El análisis temático de una población limitada permite pensar que si temas izquierdal/derecha estructuran esta oposición, una oposición en las relaciones recíprocas del arraigamiento y de la funcionalidad de los instrumentos culturales queda subyacente en ella.

Palabras claves : reforma de la ortografía, análisis temático de contenido